

PROJET INSTITUTIONNEL D'ANIMATION

I. AXE SUR LES RESPECTS DE LA PERSONNE AGEE, DE SES LIBERTES ET DE SES DROITS

La grande majorité des objectifs spécifiques à cet axe sont déjà déclinés dans le projet d'établissement, pour plus d'informations se référer aux pages correspondantes dans le projet* .

*Ref : pages 47, 48, 49 du Projet d'établissement 2012-2017 .

A. INSTANCES OU ACTIONS MISES EN PLACE POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES RESIDENTS AU NIVEAU DE DE LA VIE SOCIALE ET DE L'ANIMATION

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS) :

Les résidents sont encouragés à s'exprimer et à se tenir informés de la vie de l'établissement, par l'intermédiaire de leurs représentants lors des conseils qui se tiennent 3 fois par an, en salle de réunion.

LES GROUPES DE PAROLES :

Les résidents sont encouragés à s'exprimer directement à l'intérieur de groupes de paroles mis en place par la psychologue et l'animatrice depuis octobre 2012. Le groupe est organisé une fois par mois, le mardi à partir de 16h00, en salle d'animation centrale.

CREATION D'ENQUETES ANNUELLES :

Des questionnaires individuels concernant l'animation sont mis en place chaque année afin de recueillir l'état de satisfaction des résidents concernant les prestations qui leur sont proposées et leurs attentes. Ils seront proposés par l'animatrice et/ou des membres du personnel.

Mois proposé pour ces enquêtes : juin ,

II.AXE SUR LE RECUEIL DES ATTENTES ET L'ANALYSE DU PUBLIC ACCUEILLI

A. COMMENT ET A QUEL MOMENT :

- A l'entrée du résident par le biais de son dossier d'admission.
- Tous les ans à travers un questionnaire de satisfaction (en juin).
- Plusieurs fois par an par le biais des instances existantes (CVS, groupe de paroles,...).
- Régulièrement en fonction de l'état de santé, des possibilités, des souhaits, et des besoins exprimés par les résidents ou recueillis par l'équipe.

B. PAR QUI :

- Par l'équipe pluridisciplinaire : l'animatrice , les référents des résidents, le personnel soignant, les infirmières, le personnel administratif , (...).
- Par les membres des familles.
- Par les professionnels qui interviennent dans notre établissement : les médecins, les kinésithérapeutes,...).
- Par les bénévoles qui interviennent dans l'établissement.

C. OBJECTIFS :

- Créer des animations ou des actions qui répondent aux attentes exprimées tout en prenant en compte les possibilités et les contraintes de l'établissement.
- Proposer des animations variées et adaptées aux capacités des résidents.
- Mettre en place des animations personnelles ou collectives, en grands ou petits groupes.

III.AXE SUR LA VIE QUOTIDIENNE ET LE ROLE DE CHACUN DANS L'ANIMATION

A. HORAIRES, LIEUX ET GESTION DES ACTIVITES :

● **EN Unité Spécifique Alzheimer (USA)**

- JOURS : du lundi au dimanche.
- MATIN : animations courtes « flash » (durée de 15 à 20 minutes).
- APRES-MIDI : de 14h10 à 14h35 (projet de vie).
de 14h10 à 15h10 (projet de vie).
de 16h00 à 17h00 (activités).
- LIEU : salle à manger de la maisonnée.
- GESTION DES ACTIVITES : les activités sont menées par les agents d'accompagnement sous la responsabilité et en coordination avec l'animatrice.

● **EN Etablissement d'Hebergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)**

- JOURS : du lundi au vendredi.
- MATIN : de 10h30 à 12h00.
- LIEU : salle d'animation centrale.
- GESTION DES ACTIVITES : les activités sont menées par l'animatrice ou par un membre du personnel sous la responsabilité et en coordination avec l'animatrice.
- APRES-MIDI : de 14h10 à 14h35 (projet de vie).
de 14h10 à 15h10 (projet de vie).
de 16h00 à 17h00 (activités).
- LIEU : salon des maisonnées ou salle d'animation centrale.
- GESTION DES ACTIVITES : les activités sont menées par l'animatrice et par le personnel soignant sous la responsabilité et en coordination avec l'animatrice.

**B. METHODES DE COMMUNICATION DES ANIMATIONS AUPRES DES
RESIDENTS, DES MEMBRES DU PERSONNEL
ET DES MEMBRES DES FAMILLES:**

● **EN Unité Spécifique Alzheimer (USA)**

POUR LES RESIDENTS :

- COMMUNICATION ECRITE : elle est principalement faite à travers le programme hebdomadaire d'animation créé par l'animatrice. Il s'agit d'une affiche de

format A3, mise en place chaque lundi, par les agents d'accompagnements sur le panneau d'informations mural de la maisonnée. Celui-ci est accroché au niveau de la salle à manger des maisonnées.

– COMMUNICATION ORALE : elle est faite quotidiennement par les agents d'accompagnements.

POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL :

– COMMUNICATION ECRITE : elle est double, à travers le programme hebdomadaire d'animation affiché le lundi et avec le programme des animations mensuelles remis aux membres du personnel à chaque début de mois par l'animatrice. Ce programme décrit les grandes animations collectives du mois (intermaisonnées, sorties, rencontres ...).

– COMMUNICATION ORALE : elle est faite régulièrement par l'animatrice.

POUR LES MEMBRES DES FAMILLES :

– COMMUNICATION ECRITE : elle est multiple et gérée par l'animatrice :

D'abord, à travers un livret présentant les différents programmes hebdomadaires des maisonnées ainsi que le programme des animations mensuelles. Il est laissé à disposition des familles et des visiteurs, sur une des tables du hall d'accueil.

Puis ensuite, par l'affichage le vendredi des différents programmes des maisonnées sur les vitres du bureau de l'animatrice.

Et pour finir, à la demande des familles via la communication du programme des animations par internet, le vendredi..

– COMMUNICATION ORALE : elle s'effectue souvent de façon informelle en fonction des rencontres et des échanges entre les membres des familles et l'animatrice ou les membres du personnel.

● EN Etablissement d'Hebergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

POUR LES RESIDENTS :

– COMMUNICATION ECRITE : elle est double et gérée par l'animatrice :

D'abord à travers le programme hebdomadaire d'animation. Il s'agit d'une affiche de format A3, mise en place chaque vendredi, par l'animatrice sur le panneau d'informations mural de la maisonnée. Celui-ci est accroché au niveau de la salle à manger des maisonnées.

Et ensuite par le biais d'un programme hebdomadaire d'animation proposé en format livret et laissé à disposition le vendredi sur une table en salle à manger.

– COMMUNICATION ORALE : elle est faite quotidiennement par les membres du personnel et l'animatrice.

POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL :

– COMMUNICATION ECRITE : elle est double, à travers le programme hebdomadaire d'animation affiché le lundi et avec le programme des animations mensuelles remis aux membres du personnel à chaque début de mois par l'animatrice. Ce programme décrit les grandes animations collectives du mois (intermaisonnées, sorties, rencontres ...).

– COMMUNICATION ORALE : elle est faite régulièrement par l'animatrice.

POUR LES MEMBRES DES FAMILLES :

– COMMUNICATION ECRITE : elle est multiple et gérée par l'animatrice :

D'abord, à travers un livret présentant les différents programmes hebdomadaires des maisonnées ainsi que le programme des animations mensuelles. Il est laissé à disposition des familles et des visiteurs, sur une des tables du hall d'accueil.

Puis ensuite, par l'affichage le vendredi des différents programmes des maisonnées sur les vitres du bureau de l'animatrice.

Et pour finir, à la demande des familles via internet, le vendredi..

– COMMUNICATION ORALE : elle s'effectue en fonction des temps de rencontres et d'échanges entre les membres des familles et l'animatrice ou les membres du personnel.

C. LES ACTIVITES EXISTANTES :

Elles sont multiples car elles ont des objectifs différents et variés afin de répondre aux attentes du plus grand nombre de résidents.

Les activités sont classées en fonction des objectifs visés pour les résidents. Elles sont donc répertoriées en 7 grandes catégories, chaque catégorie a ses objectifs spécifiques :

I - LES ACTIVITES DE STIMULATION COGNITIVE

LES OBJECTIFS :

- 1) Stimuler et maintenir la mémoire, les capacités intellectuelles, le tonus mental.
- 2) Favoriser l'autonomie et la concentration.
- 3) Favoriser les échanges et le lien social entre les résidents.

LES TYPES D'ACTIVITES:

- 1) Les jeux faisant appel à la mémoire visuelle, auditive et intellectuelle, comme le jeu du bac, le jeu de l'intrus...
- 2) Les quiz.
- 3) Les jeux de société, comme les dominos, le scrabble.

II- LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SENSORIELLES

LES OBJECTIFS :

- 1) Maintenir la forme physique, l'autonomie.
- 2) Redonner confiance dans les capacités à faire.
- 3) Stimuler la concentration et la dextérité.
- 4) Favoriser le bien-être, la détente et l'estime de soi.
- 5) Maintenir les habitudes de vie.
- 6) Stimuler les sens.
- 7) Favoriser les échanges, la convivialité et le lien social entre les résidents.

LES TYPES D'ACTIVITES:

- 1) Les activités sportives.
- 2) Les activités physiques.
- 3) Les sorties.
- 4) Les jeux d'adresse.
- 5) Les activités de détente et d'esthétisme.
- 6) Les activités liées aux sens.

III- LES ACTIVITES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION

LES OBJECTIFS :

- 1) Favoriser la découverte de nouveaux sujets.
- 2) Favoriser la créativité, l'imagination.
- 3) Redonner confiance dans les capacités à faire.
- 4) Favoriser la libre-expression des résidents.
- 5) Maintenir l'autonomie et les habitudes de vie.
- 6) Stimuler les sens.
- 7) Favoriser les échanges, la convivialité et le lien social entre les résidents.

LES TYPES D'ACTIVITES:

- 1) Les activités liées au chant et aux chansons, poèmes...
- 2) Les activités propices à créer des échanges et des discussions comme la lecture du journal, les cartes postales anciennes...
- 3) Les groupes de paroles.
- 4) Les lotos.

IV- LES ACTIVITES MANUELLES

LES OBJECTIFS :

- 1) Redonner confiance dans les capacités à faire.
- 2) Favoriser la créativité et l'imagination.
- 3) Stimuler la concentration et la dextérité.
- 4) Favoriser les échanges, la convivialité et le lien social entre les résidents.
- 5) Maintenir l'autonomie et les habitudes de vie.

LES TYPES D'ACTIVITES:

- 1) Les activités manuelles, de création (peinture, mandalas, plâtre)...

V- LES ACTIVITES CUISINES ET LES REPAS FESTIFS

LES OBJECTIFS :

- 1) Redonner confiance dans les capacités à faire.
- 2) Retrouver des gestes familiers et des habitudes de vie.
- 3) Maintenir l'autonomie.
- 4) Stimuler les sens.
- 5) Favoriser les échanges, la convivialité et le lien social entre les résidents.

LES TYPES D'ACTIVITES:

- 1) Les activités liées à la confection de repas, de gâteaux ; la semaine du goût...
- 2) Les repas festifs comme les repas à thème, les barbecues estivaux...
- 3) Les goûters mensuels : crêpes ou gaufres.

VI- LES ACTIVITES : LIEN SOCIAL, OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR, PROJETS INTERGENERATIONNELS, SPECTACLE.

LES OBJECTIFS :

- 1) Ouvrir l'établissement sur l'extérieur.
- 2) Favoriser les échanges intergénérationnels, la convivialité et le lien social.
- 3) Retrouver des gestes familiers et des habitudes de vie.
- 4) Favoriser la valorisation et l'estime de soi.
- 5) Maintenir la forme physique et l'autonomie.

LES TYPES D'ACTIVITES:

- 1) Les activités favorisant le lien social et l'ouverture sur l'extérieur :
 - intervention de bénévoles visiteurs (chambre ou salon)
 - intervention bénévoles de la médiathèque (atelier lecture)

- mis en place d'expositions
- repas des Aînés offert par le CCAS (extérieur)
- repas savoureux
- sorties (extérieur)
- Téléthon

2) Les projets intergénérationnels

- avec le centre d'accueil de loisirs d'Elven
- avec le CER

3) Les spectacles musicaux.

VII- LES ACTIVITES PROPOSEES EN INTERMAISONNEES

LES OBJECTIFS :

- 1) Favoriser les échanges, la convivialité et le lien social entre les résidents des USA et de l'EHPAD.
- 2) Retrouver des gestes familiers et des habitudes de vie.

LES TYPES D'ACTIVITES:

- 1) Le loto.
- 2) Les interjeux.
- 3) Les goûters crêpes ou gaufres.

IV.AXE SUR LA CONSTRUCTION DES PROJETS PERSONNALISES

A. QU'EST-CE QU'UN PROJET PERSONNALISE :

Un projet personnalisé se décline en 2 projets* :

- Un projet de soin.
- Un projet d'accompagnement.

« Pour permettre l'intégration à son nouvel espace de vie, un projet d'accompagnement et de soins est réalisé pour chaque résident. Il précise le rythme de vie de la personne, les habitudes de vie lors des repas, de la toilette et des sorties, des activités thérapeutiques qui lui sont nécessaires ou la surveillance de l'état de santé. Il est régulièrement réévalué et adapté en fonction des besoins de la personne. »

* extrait du projet de service des unités spécifiques alzheimer « Au fil de l'eau » et « Terre promise »

B. CONSTRUCTION DU PROJET :

- Par l'équipe pluridisciplinaire : les référents des résidents en premier lieu puis avec l'ensemble de l'équipe soignante, ainsi que le médecin coordonnateur, la psychologue, l'animatrice...
- Avec l'aide des résidents et de leur famille.

- L'équipe se sert de fiches spécifiques pour la construction du projet.

C. CALENDRIER ET SUIVI DU PROJET :

- Les référents des résidents et l'équipe soignante avance régulièrement chaque semaine sur les projets individuels .
- L'équipe pluridisciplinaire se rencontre une fois par mois pour évaluer en équipe le projet et ce, pour chaque maisonnée.
- Sur l'année chaque résident doit avoir vu la création et l'évaluation de son projet personnalisé.

V.AXE SUR LES PROJETS D'ANIMATION

DETAIL DES PROJETS : Les différents projets qui vous sont présentés ci-dessous, sont à créer en équipe pluridisciplinaire dans les années à venir. Vous ne verrez donc que les objectifs généraux déjà définis en équipe ainsi que la date éventuelle de la mise en œuvre.

1) PROJET SUR UNE SALLE DE PROJECTION DE FILMS :

OBJECTIF :

- Permettre aux résidents de visionner des films anciens ou actuels dans un local spécifique et calme comportant un matériel adapté aux spécificités liées à l'âge tel qu'un grand écran.

CALENDRIER POUR MISE EN PLACE :

- 2014.

2) PROJET SNOEZELEN :

OBJECTIFS :

- « Permettre aux résidents de réduire les états d'agitation et d'agressivité »*.
- « Permettre la réintroduction de la notion de bien-être grâce à l'approche multi sensorielle, à travers la découverte et la redécouverte du monde sensoriel (odeurs, goûts, formes, textures, couleurs, lumières) »*.

* extrait du projet de service des unités spécifiques alzheimer « Au fil de l'eau » et « Terre promise ».

CALENDRIER POUR MISE EN PLACE :

- 2014

3) PROJET SUR LA MUSICOTHERAPIE :

OBJECTIFS :

- « Travailler sur les fonctions mnésiques à court ou à long terme, l'amorçage de souvenirs lointain, l'échange et la proximité ainsi que la valorisation de la personne »*.
- « Diminuer la fréquence et l'importance de certains troubles psycho-comportementaux et réduire le recours aux psychotropes »*.

* extrait du projet de service des unités spécifiques alzheimer « Au fil de l'eau » et « Terre promise ».

CALENDRIER POUR MISE EN PLACE :

- 2015

4) PROJET SUR LE JARDIN THERAPEUTIQUE :

OBJECTIFS :

- « Offrir un espace ouvert et stimulant pour les résidents »*.
- « Stimuler les sens et permettre ainsi une nouvelle forme de communication par les émotions suscitées »*.

* extrait du projet de service des unités spécifiques alzheimer « Au fil de l'eau » et « Terre promise ».

CALENDRIER POUR MISE EN PLACE :

– 2016

5) PROJET SUR L'ART-THERAPIE :

OBJECTIFS :

– « Permettre à la personne âgée de s'inscrire dans une notion de projet, de continuité, elle aide la personne âgée à rester dans une dynamique de projet, de se sentir vivante et de se socialiser »*.

* extrait du projet de service des unités spécifiques alzheimer « Au fil de l'eau » et « Terre promise ».

CALENDRIER POUR MISE EN PLACE :

– 2016

6) PROJETS SUR L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR:

OBJECTIFS :

– Favoriser l'ouverture sur l'extérieur : à travers la mise en place d'expositions, de répétitions d'associations pour leur spectacle de fin d'année (chorales, danses...), de rencontres avec des écoles, de projets interétablissements, d'accueil de bénévoles (...).

CALENDRIER POUR MISE EN PLACE :

– 2014